

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 29 mars 2014 relatif à l'approbation du cahier des charges « Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité - appel à projets n° 4 »

NOR : PRM11407631A

Le Premier ministre,

Vu la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, notamment son article 8,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le cahier des charges « Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité - appel à projets n° 4 », prévu par l'action 1 du programme « Croissance des petites et moyennes entreprises » créé par la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 susvisée, est approuvé (1).

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 mars 2014.

JEAN-MARC AYRAULT

(1) Le cahier des charges est consultable sur les sites internet de bpifrance et du ministère en charge du redressement productif aux adresses suivantes : <http://www.bpifrance.fr> et <http://www.competitivite.gouv.fr>.